



Concours Virtuel de Maniabilité de l'association Ânes Victoires

TARIFS :

- Épreuve du CVM pour les non-adhérent.es :

- > 5€ la première inscription
- > 3€ pour chaque inscription supplémentaire

- Épreuve du CVM pour les adhérent.es :

- > 4€ la première inscription
- > 2€ pour chaque inscription supplémentaire

- Épreuve Enfants (jusqu'à 12 ans) : gratuit

- Défi des Ânon (de 1 à 3 ans) : gratuit

DÉROULEMENT :

Ouverture du concours : le 1er juillet 2026 à 8h00.

Fermeture du concours : le 31 août 2026 à 23h59.

Le mercredi 1er juillet 2026 à 8h00, les différents parcours seront révélés. L'ânier ou l'ânière disposera alors de **deux mois** pour **rassembler** le matériel, **monter** le parcours, **s'entraîner**, **filmer** son passage, et **envoyer** sa vidéo sur le groupe Facebook dédié : « Concours Virtuel de Maniabilité ».

ÉPREUVES :

• CVM :

Deux catégories : à pied ou en selle.

Trois niveaux : LO1 (facile), LO2 (intermédiaire), LO3 (confirmé).

Le parcours comprendra **7 dispositifs**, permettant de travailler différents exercices (maniabilité, désensibilisation, travail à distance, mobilité, précision...).

Chaque dispositif sera **noté sur /10**, et en cas **d'égalité**, le **chronomètre** permettra de départager. Il y aura également la possibilité de gagner des points **bonus**.

Les ânes devront avoir minimum **3 ans** pour participer aux épreuves à pied, et **5 ans** pour participer aux épreuves en selle.

À l'issue du concours, un **classement** sera révélé, et les **3 premier.ères** de chaque catégorie seront récompensés.es.



- **Épreuve Enfants :**

Nous avons créé cette **nouvelle catégorie** en 2025, pour proposer une version du CVM plus adaptée aux ânier.ères en herbe. L'enfant choisira **5 dispositifs** parmi ceux de la catégorie **LO1 à pied** ou **LO1 en selle du CVM**. Chaque dispositif sera **noté sur /4** (attitude de l'âne, attitude de l'enfant, utilisation des aides, exercice réussi), ce qui donnera une note /20 au final, qui sera partagée directement à l'enfant, sans apparaître publiquement sur le groupe Facebook. Chaque enfant se verra remettre un **diplôme** à l'issue de l'épreuve. (L'Épreuve Enfants n'est pas obligatoire, un enfant de moins de 12 ans peut choisir de participer au CVM.)

- **Défi des Ânon :**

Également une **nouveauté** de l'année dernière, suite à de nombreuses sollicitations, nous avons mis en place une **catégorie dédiée aux ânon entre 1 et 3 ans**. Il ne s'agit pas d'un véritable concours, l'idée de ce défi est de **prioriser l'éducation** au travers de **5 exercices** (mobilité et proprioception, gestion des émotions face à la nourriture, soins coopératifs, socialisation et découverte, gestion de la séparation). **Aucun** de ces exercices n'est **obligatoire**, et c'est une **communication** et une **coopération** sereines et positives qui seront valorisées, plus que les véritables résultats des exercices.

INSCRIPTIONS :

Un.e ânier.ère peut présenter **plusieurs ânes**, il faudra alors remplir **un formulaire d'inscription par âne**.

Un âne peut être présenté par **plusieurs ânier.ères**, il faudra alors remplir **un formulaire d'inscription par ânier.ère**.

Un **même couple âne-ânier.ère** ne pourra en revanche pas s'inscrire à **deux niveaux** de la **même catégorie** (ex : il est impossible de cumuler LO1 à pied et LO2 à pied, mais il est possible de cumuler LO1 à pied et la LO1 en selle).

/!\ À l'issue de votre ou vos inscription(s), vous devrez régler la somme correspondante via le lien disponible dans le formulaire. Vous pourrez ensuite demander à rejoindre le groupe Facebook « Concours Virtuel de Maniabilité ».